



TARIFS 2024-2025

(sous réserve de modifications)

Classe de Seconde MCV

Tarif appliqué scolarité + externat	140 €
Tarif appliqué scolarité + demi-pension	716 €
Tarif appliqué scolarité + pension complète	2 190 €

Le montant affiché comprend les frais d'inscription, d'adhésion, de scolarité, la restauration et l'hébergement (interne uniquement).

Possibilités de paiement	10 versements mensuels de septembre à juin, ou 1 versement du total à l'entrée en formation
Moyens de paiement	Prélèvements, virements, chèques, espèces

Aucune demande de bourse nationale n'est possible en apprentissage.

Une déduction de 3€ par déjeuner, 3€ par repas du soir et 6€ par nuitée sera effectuée automatiquement à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Montant de la déduction repas du midi	174 €
Montant de la déduction repas du soir	174 €
Montant de la déduction nuitée	348 €